

DÉPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME

ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 24.118

L'an deux mille vingt-quatre, le 25 juin, à 18 h 00, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de M. Didier SIMONNET, Premier Adjoint.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 19 juin 2024

DATE D'AFFICHAGE

Le 19 juin 2024

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. Didier SIMONNET, Premier Adjoint, Mme Éliane CIRAUD-LANOUE, M. Philippe CAU, Mme Nadine DAVID, M. Philippe CUSSAC, Mme Dominique BERGEROT, M. Gilbert LOUX, M. Jean-Michel DENIS, Mme Liliane ISENDICK-MALTERRE, adjoints.

M. Charles BONNAVITA, M. Jean-Luc CHAPOULIE, Mme Céline DROUILLARD, M. Gérard FILOCHE, Mme Dominique GACHET-BARRIÈRE, M. Jacques GUIARD, M. Bruno JARROIR, M. Thomas LAFARIE, Mme Françoise LARRIEU, Mme Christelle MAIRE, Mme Dominique PARSIGNEAU, M. Yannick PAVON, M. Raynald RIMBAULT, M. Thierry ROGISTER, conseillers municipaux.

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS :

Mme Océane FERNANDES représentée par Mme Dominique BERGEROT
M. Denis MOALLIC représenté par M. Philippe CAU
Mme Madeline TANTIN représentée par Mme Éliane CIRAUD-LANOUE
M. Gilbert THULEAU représenté par M. Raynald RIMBAULT
Mme Christine DELPECH-SOULET représentée par M. Bruno JARROIR
M. Christophe PLASSARD représenté par M. Thomas LAFARIE

ÉTAIT ABSENTES EXCUSÉES : Mme Marie-Claire SEURAT, Mme Marie-Pierre QUENTIN

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 23

Nombre d'absentes excusées : 2

Nombre de votants : 29 (M. Patrick MARENGO, Maire, et M. Julien DURESSAY quittent la salle et ne prennent pas part au vote)

Mme Françoise LARRIEU a été élue secrétaire de séance.

OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF 2023 – BUDGET ANNEXE PRODUCTION D'ÉNERGIE

RAPPORTEUR : M. DURESSAY

VOTE : 2 ABSTENTIONS
UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ayant entendu l'exposé du Rapporteur,
- Vu l'avis de la Commission des Finances,
- Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

- d'approuver le compte administratif relatif au Budget Annexe Production d'Énergie de l'exercice 2023, joint à la présente délibération.

Fait et délibéré les jour, mois, et an susdits,
Pour extrait conforme,

Le Maire,



Patrick MARENGO

La secrétaire de séance,



Françoise LARRIEU

DCM n° 24.118

DELIBERATION

**DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023
BUDGET ANNEXE PRODUCTION D'ENERGIE**

Le Conseil Municipal,

1° - Vu la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	4 595,58	4 817,00
	Section d'investissement	4 550,00	54 427,00
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de Fonctionnement (002)		
	Report en section d'investissement (001)	48 545,70	
TOTAL (réalisations + reports)		57 691,28	59 244,00
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1	Section de fonctionnement		
	Section d'investissement	3 454,30	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	3 454,30	0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	4 595,58	4 817,00
	Section d'investissement	56 550,00	54 427,00
	TOTAL CUMULE	61 145,58	59 244,00

--/...

2° - Vu aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion voté le 25 juin 2024.

3° - Vu la sincérité des restes à réaliser :

Dépenses : 3 450,30 €

Recettes : néant

4° - Décide de voter les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus :

Fait et délibéré à ROYAN

Le, 25 juin 2024

Le Maire,

Patrick MARENGO



MISE EN LIGNE LE 28-06-2024

Accusé de réception en préfecture
017-211703061-20240625-DCM24-117-BF
Date de télétransmission : 28/06/2024
Date de réception préfecture : 28/06/2024

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

17225306 – COMMUNE DE ROYAN

Poste Comptable : ROYAN

COMPTE ADMINISTRATIF

ANNEE 2023

BUDGET ANNEXE PRODUCTION D'ÉNERGIE

276

MISE EN LIGNE LE 28-06-2024

Accuse de reception en prefecture
017-211703361-20240625-DCM24-117-BF
Date de téltransmission : 28/06/2024
Date de réception préfecture : 28/06/2024

MISE EN LIGNE LE 28-06-2024

VILLE DE ROYAN - PRODUCTION ENERGIE - Exercice : 2023

Accusé de réception en préfecture
D17-211703061-20240628-DCM24-117-BF
Date de télétransmission : 28/06/2024
Date de réception préfecture : 28/06/2024

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	a 4 595.58	g 4 817.00	221.42
	Section d'investissement	b 4 550.00	h 54 427.00	49 877.00
		+	+	

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	c (si déficit)	i (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	d 48 545.70 (si déficit)	j (si excédent)
		=	=

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
TOTAL (réalisations + reports)		=a+b+c+d 57 691.28	=g+h+i+j 59 244.00	1 552.72

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1	Section d'exploitation	e	k
	Section d'investissement	f 3 454.30	l
	TOTAL des restes à réallser à reporter en N+1	=e+f 3 454.30	=k+l

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	=a+c+e 4 595.58	=g+i+k 4 817.00	221.42
	Section d'investissement	=b+d+f 56 550.00	=h+j+l 54 427.00	-2 123.00
	TOTAL CUMULE	=a+b+c+d+e+f 61 145.58	=g+h+i+j+k+l 59 244.00	-1 901.58

278

MISE EN LIGNE LE 28-06-2024

VILLE DE ROYAN - PRODUCTION ENERGIE - Exercice : 2023

Accusé de réception en préfecture
017-211703061-20240625-DCM24-117-BF
Date de télétransmission : 28/06/2024
Date de réception préfecture : 28/06/2024

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap/Art	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
	SECTION D'INVESTISSEMENT	3 454.30	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 454.30	

MISE EN LIGNE LE 28-06-2024

Accusé de réception en préfecture
017-211703061-20240626-DCM24-117-BF
Date de télétransmission : 28/06/2024
Date de réception préfecture : 28/06/2024

VILLE DE ROYAN - PRODUCTION ENERGIE - Exercice : 2023

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser	Crédits annulés
011	CHARGES A CARACTERES GENERAL					
Total des dépenses de gestion courante						
66	CHARGES FINANCIERES	2 205.00	2 067.04	101.54		36.42
Total des dépenses réelles d'exploitation						
		2 205.00	2 067.04	101.54		36.42
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	173.00				
042	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	2 427.00	2 427.00			
Total des dépenses d'ordre d'exploitation						
		2 600.00	2 427.00			173.00
TOTAL						
		4 805.00	4 494.04	101.54		209.42
Pour Information						
D 002	Déficit d'exploitation reporté de N-1					

MISE EN LIGNE LE 28-06-2024

VILLE DE ROYAN - PRODUCTION ENERGIE - Exercice : 2023

Accusé de réception en préfecture
017-211703061-20240625-DCM24-117-BF
Date de télétransmission : 28/06/2024
Date de réception préfecture : 28/06/2024

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser	Crédits annulés
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES,SERVICES,MARCHANDISES	4 805.00		4 817.00		-12.00
Total des recettes de gestion courante		4 805.00		4 817.00		-12.00
Total des recettes réelles d'exploitation		4 805.00		4 817.00		-12.00
Total des recettes d'ordre d'exploitation						
TOTAL		4 805.00		4 817.00		-12.00
R 002 Excédent d'exploitation						
 Pour information						
 reporté de N-1						

MISE EN LIGNE LE 28-06-2024

Accusé de réception en préfecture
D17-211703061-20240625-DCM24-117-BF
Date de télétransmission : 28/06/2024
Date de réception préfecture : 28/06/2024

VILLE DE ROYAN - PRODUCTION ENERGIE - Exercice : 2023

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser	Crédits annulés
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES Total des opérations d'équipement	5 404,30	1 050,00	3 454,30	
	Total des dépenses d'équipement	5 404,30	1 950,00	3 454,30	
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	2 600,00	2 600,00		
	Total des dépenses financières	2 600,00	2 600,00		
4561	Total des opérations pour compte de tiers				
	Total des dépenses réelles d'investissement	8 004,30	4 550,00	3 454,30	
	<i>Total des dépenses d'ordre d'investissement</i>				
	TOTAL	8 004,30	4 550,00	3 454,30	
	Pour information				
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	48 545,70			

MISE EN LIGNE LE 28-06-2024

Accusé de réception en préfecture
017-211703061-20240625-DCM24-117-BF
Date de télétransmission : 28/06/2024
Date de réception préfecture : 28/06/2024

VILLE DE ROYAN - PRODUCTION ENERGIE - Exercice : 2023

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF		II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES		A3

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser	Crédits annulés
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)	53 950.00	52 000.00		1 950.00
	Total des recettes d'équipement	53 950.00	52 000.00		1 950.00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES				
	Total des recettes financières				
45B2	Total des opérations pour compte de tiers				
	Total des recettes réelles d'investissement	53 950.00	52 000.00		1 950.00
021 040	Virement de la section d'exploitation OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	173.00 2 427.00	2 427.00		
	Total des recettes d'ordre d'investissement	2 600.00	2 427.00		173.00
	TOTAL	56 550.00	54 427.00		2 123.00
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

MISE EN LIGNE LE 28-06-2024

Accusé de réception en préfecture
017-211703061-20240626-DCM24-117-BF
Date de télétransmission : 28/06/2024
Date de réception préfecture : 28/06/2024

DETTE

BUDGET ANNEXE

PRODUCTION D'ÉNERGIE

MISE EN LIGNE LE 28-06-2024

Accusé de réception en préfecture
017-211703061-20240625-DCM24-117-BF
Date de télétransmission : 28/06/2024
Date de réception préfecture : 28/06/2024

© Taelys

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2023	Montant des tirages 2023	Montant des remboursements 2023		Encours restant du au 31/12/2023
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n°NOR/INT/B/89/00071/C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision du maire de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (l'article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

MISE EN LIGNE LE 28-06-2024

Accusé de réception en préfecture
017-211703061-20240625-DCM24-117-BF
Date de télétransmission : 28/06/2024
Date de réception préfecture : 28/06/2024

© Taelys

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembt (5)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (6)	Taux actu.					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					62 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					62 000,00									
Prêt 114	Crédit Agricole Charente-Maritime Deux-Sèvres	12/07/2022	02/01/2023	15/12/2023	52 000,00	V	Moyenne 1M Euribor 12m + 0,28%, flooré à 0,26%	3,312%	3,312%	EUR	A	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances concédées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour M.E.T.P et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1679 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					52 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois)

(5) indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat

(6) indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre

(7) indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour In fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire OCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

MISE EN LIGNE LE 28-06-2024

Accusé de réception en préfecture
017-211703361-20240625-FCM24-117-BF
Date de télétransmission : 28/06/2024
Date de réception préfecture : 28/06/2024

© Teelys

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A1.2

A1.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Emprunts et dettes au 31/12/2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/2023	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt		Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice	
						Type de taux (12)	Indox (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)		Intérêts parqués (le cas échéant) (16)
162 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		49 400,00					2 600,00	2 067,04	0,00	94,01
1641 Emprunts en euros (Total)		0,00		49 400,00					2 600,00	2 067,04	0,00	94,01
Prêt 114	N		A-1	49 400,00	18,97	V	Moyenne 1M Euribor 12m + 0,26%, flotté à 0,26%	3,84%	2 600,00	2 067,04		94,01
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de rachat sur ligne de trésorerie (Total) (17)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux Trésor (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour M.E.T.P. et F.P.P. (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers localités-équivalents (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres amortis		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		49 400,00					2 600,00	2 067,04	0,00	94,01

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB10150770 du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Montre le niveau de l'index en cours au 31/12/2023 après opération de couverture.

(14) Taux après opération de couverture éventuelle. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau de taux à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés en 768.

287

MISE EN LIGNE LE 28-06-2024

Accusé de réception en préfecture
017-211703061-20240625-DCM24-117-BF
Date de télétransmission : 28/06/2024
Date de réception préfecture : 28/06/2024

© Taelys

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV
A1.3

A1.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)(1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2023	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Emprunts à taux fixe ou taux variable simple sur la durée du contrat A														
TOTAL A		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00%
Barré simple B														
TOTAL B		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00%
Option d'échange C														
TOTAL C		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00%
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé D														
TOTAL D		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00%
Multiplieur jusqu'à 5 E														
TOTAL E		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00%
Autres type de structures F														
TOTAL F		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00%
TOTAL GENERAL		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00%

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à court sur toute la durée de vie du contrat de prêt après opérations de couverture éventuelles.
 (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes le part du nominal couvert et le part non couvert.
 (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes le part du capital restant dû couvert et le part non couvert.
 (4) Indiquer le cas échéant les indices utilisés dans le contrat ou le type d'index ou le capé du multiplieur (de 1 à 5). 1 : indice zone euro / 2 : indices mentionnés dans le contrat ou le cas échéant, à la date de vote du budget.
 (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
 (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
 (7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/2023 ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
 (8) Montant, l'index ou formule.
 (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau de taux à la date de vote du budget.
 (10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 08111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
 (11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 778.

Accusé de réception en préfecture
017-211703061-20240625-FICMPL-117-RF
Date de télétransmission : 28/06/2024
Date de réception préfecture : 28/06/2024

© Taelys

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 - RÉPARTITION DE L'ENCOURS

Indices sous-jacents	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
	Indices zone euros	Indices Inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecart d'indices zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecart d'indices hors zone euro	Autres Indices
Structures						
(A) Taux fixe simple, Taux variable simple, Echange de taux fixe contre taux variable ou Inversement, Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens)	Nombre de produits	1				
	% de l'encours	100,00%				
	Montant en euros	49 400,00				
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/2023 après opérations de couverture éventuelles.

MISE EN LIGNE LE 28-06-2024

Accusé de réception en préfecture
017-211703061-20240628-DCM24-117-BF
Date de télétransmission : 29/06/2024
Date de réception préfecture : 28/06/2024

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV

A1.6

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert				Instrument de couverture							Primes échangées	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/2023	Déchéance de fin de contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Intensité de la couverture	Nature de l'instrument de couverture	Déchéance du début de contrat	Date de fin de contrat	Périodicité de règlement des intérêts	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option	
Taux fixe (taux)		0,00									0,00	0,00	
Taux variable (taux)		0,00									0,00	0,00	
Taux complexe (taux) (4)		0,00									0,00	0,00	
Total		0,00									0,00	0,00	

(1) Si un instrument couvre plusieurs entités, décrire une ligne par emprunt couvert.
(2) Il s'agit d'un taux variable ou d'un taux défini comme la somme additionnelle d'un taux réel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, collar, swaption).
(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

MISE EN LIGNE LE 28-06-2024

Accusé de réception en préfecture
017 211 73300 - 20240525-DCM24-117-BF
Date de télétransmission : 28/06/2024
Date de réception préfecture : 28/06/2024

© Taelys

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV

A1.5

A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/688	Produits c/788	Avant opération de	Après opération de
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquez l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 Juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

291

MISE EN LIGNE LE 28-06-2024

Accusé de réception en préfecture
07-21170300 - 2024-0925-DM24-117-BF
Date de télétransmission : 28/06/2024
Date de réception préfecture : 28/06/2024

© Taelys

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

IV

A1.6

A1.6 - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	NOM DE L'EMPRUNT		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital remboursé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (8)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau du taux (9)	Type (11)	Moisité (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au cf 166					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
Refinancement de dette (2)												0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes au cf 166					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
Refinancement de dette (4)												0,00	0,00	0,00	0,00	

- (1) Les opérations de refinancement de dette considérées en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit ont été de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes au cf 166 sont équilibrées.
- (2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt qu'il remplace.
- (3) Il s'agit de retracer les caractéristiques des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.
- (4) Il s'agit de retracer les caractéristiques des emprunts de refinancement.
- (5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour linéaire, X pour autres à préciser.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; X autre.
- (7) Type de taux observés : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (pas à dire un taux variable qui n'est pas explicitement défini comme le simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (9) Tenir compte des opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux à la date du refinancement.
- (10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'intérêt de remboursement anticipé relative à l'emprunt qu'il remplace.
- (11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de la durée.
- (12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.
- (13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et complétés à l'article 66111 « Indébité réglé à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et complétés à l'article 666.

292

MISE EN LIGNE LE 28-06-2024

Accusé de réception en préfecture
017-211733061-20240625-FICM24-117-RF
Date de télétransmission : 28/06/2024
Date de réception préfecture : 28/06/2024

© Tachys

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE 2023

IV

A1.7

A1.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE 2023 (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (5)		capital restant dû au 31/12/2023	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
						Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (6)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux actuel								
TOTAL												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés, à la date de vote du budget, pour l'exercice N

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas équivalent à celui de la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple: Euribor 3 mois)

(5) Nominal à la date de renégociation

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour à fin, X pour les autres
- Pour la périodicité de remboursement indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimensuelle ; S : semestrielle ; X : autre.

MISE EN LIGNE LE 28-06-2024

Accusé de réception en préfecture
017-211703061-20240625-DCM24-117-BF
Date de télétransmission : 28/06/2024
Date de réception préfecture : 28/06/2024

IV - ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE			A1.8
A1.8 - AUTRES DETTES			
[issus des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt]			
LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restant

294

MISE EN LIGNE LE 28-06-2024

Accusé de réception en préfecture
017-211103061-20240628-DCM24-117-BF
Date de télétransmission : 28/06/2024
Date de réception préfecture : 28/06/2024

MISE EN LIGNE LE 28-06-2024

Accusé de réception en préfecture
017-211703061-20240626-DCM24-117-BF
Date de télétransmission : 28/06/2024
Date de réception préfecture : 28/06/2024

MÉTHODES UTILISÉES

AMORTISSEMENTS

BUDGET ANNEXE PRODUCTION D'ENERGIE

Accusé de réception en préfecture
D17-211703061-20240626-DCM24-117-BF
Date de télétransmission : 28/06/2024
Date de réception préfecture : 28/06/2024

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3
BUDGET ANNEXE PRODUCTION D'ENERGIE	

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

PROCEDURE	ARTICLE	CHOIX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	Délibération du
AMORTISSEMENT		Biens ou catégories de biens amortis : Immobilisations incorporelles	
LINAIRE	2154	Panneaux photovoltaïques : 20 ans	16/05/2022

MISE EN LIGNE LE 28-06-2024

Accusé de réception en préfecture
017-211703061-20240625-DCM24-117-BF
Date de télétransmission : 28/06/2024
Date de réception préfecture : 28/06/2024

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

BUDGET ANNEXE PRODUCTION D'ÉNERGIE

MISE EN LIGNE LE 28-06-2024

Accusé de réception en préfecture
017-211703061-20240625-DCM24-117-BF
Date de télétransmission : 28/06/2024
Date de réception préfecture : 28/06/2024

MISE EN LIGNE LE 28-06-2024

ETAT D'INVENTAIRE (HELIOS)

Accusé de réception en préfecture
017-211703061-20240625-DCM24-117-BF
Date de télétransmission : 28/06/2024
Date de réception préfecture : 28/06/2024

Critères de sélection :

Tous les services
Tous les types d'immobilisation
Toutes les natures
Tous les numéros d'immobilisation
Toutes les classes d'immobilisation
Toutes les familles d'immobilisation
Toutes les localisations
Pas de critère sur les dates d'acquisition

Cessions partielles prises en charge en fin d'exercice.
Valeur des cessions selon le prix de cession +A valeur.

Exercice : 2023 Budget: PRODUCTION ENERGIE Nature : 2154 MATERIEL INDUSTRIEL

Numéro d'inventaire	Désignation du bien	Classe	Valeur d'acquisition	Date d'acquisition	Durée d'amortissement (en années)	Amortissement au 31/12/2023	Amortissement à l'annulation	Valeur nette au 31/12/2023	Valeur nette à l'annulation
2223-001	INSTALLATION DE PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES	PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES	31 841,01	11-08-2022	20	1 892,00	0,00	31 841,01	30 299,01
2223-003	PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES	PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES	16 704,65	11-08-2022	20	636,00	0,00	16 704,65	15 869,65
2223-00001	INSTALLATIONS PHOTOVOLTAIQUES RAVITAILLEES	PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES	1 960,00	12-04-2023	20	0,00	0,00	1 960,00	1 960,00
Total			50 495,70			2 427,00	0,00	48 545,70	48 088,70
TOTAL GENERAL			50 495,70			2 427,00	0,00	48 545,70	48 088,70

MISE EN LIGNE LE 28-06-2024

Accusé de réception en préfecture
017-211703061-20240625-DCM24-117-9F
Date de télétransmission : 28/06/2024
Date de réception préfecture : 28/06/2024

EDITION SYNTHETIQUE D'UN ETAT D'INVENTAIRE

Nature	Gestionnaire	Total acquisition	Amortissements antérieurs	Amortissements de l'année	Cessions antérieures	Cessions de l'année	VNC
2154	2100	50 495,70	0,00	2 427,00	0,00	0,00	48 629,13
2154 MATERIEL INDUSTRIEL		50 495,70	0,00	2 427,00	0,00	0,00	48 629,13


30A

IV – ANNEXE

ARRETE ET SIGNATURES

D - ARRETE – SIGNATURES

Nombre de membres en exercice: 33
 Nombre de membres présents: 33
 Nombre de suffrages exprimés: 33
 VOTES :
 Pour: 27
 Contre: 2
 Abstentions: 2
 Date de convocation : 25/06/24
 Présenté par le Maire Patrick MONTAGNO
 A. ... le 25/06/24
 Délibéré par ... (2), réuni en session ... le 25/06/24
 A. ... le 25/06/24
 Les membres ... (2),
 Certifié exécutoire par ... (1), compte tenu de la transmission en préfecture,
 le 28/06/24 et de la publication le 28/06/24
 A. le 28/06/24



302

(1) Compléter par le « président du conseil d'administration » ou par l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général...
 (2) Compléter par « conseil d'administration » ou par l'assemblée de la collectivité de rattachement : conseil municipal, conseil général...

MISE EN LIGNE LE 28-06-2024